



**La Vice-Première Ministre,
Ministre de l'Intérieur
et de l'Égalité des chances**

Bruxelles, **17 -04- 2014**

Madame, Monsieur,

La semaine dernière, je précisais que les nouvelles routes ne faisaient en aucun cas partie d'un soi-disant « plan Wathelet » puisque ces routes ont été fixées en 2008 et 2010, lorsque Melchior Wathelet n'était pas encore Secrétaire d'Etat à la Mobilité et que **tous les partis francophones qui faisaient alors partie du gouvernement, à savoir le FDF, le MR, le PS et le cdH, avaient approuvé ces accords dans le cadre d'un compromis avec les néerlandophones.** Ces accords avaient pour but de diminuer les nuisances sur l'ensemble du territoire (nouvelles règles de limitation des décollages et atterrissages les nuits, nouvelles règles de bruit (QC) plus rigoureuses, nuits calmes durant les trois nuits du week-end, suppression de la route Chabert et d'autres routes, etc.) et également de diminuer les nuisances qui étaient concentrées exclusivement sur les mêmes zones, notamment l'Est de Bruxelles avec 43% des décollages de la R25 (diminution de l'utilisation de la O2 et des décollages R25).

Il est apparu que, malgré toutes les avancées très positives sur ces plusieurs points, obtenus pour tous les Bruxellois que l'on ne peut remettre en cause et la diminution attendue et voulue **par tous les partis** des nuisances sur l'Oostrand qui recevait seul une grande partie des nuisances, le tout dernier point de l'accord de 2008 tel qu'appliqué techniquement *in fine* par Belgocontrol engendrait une situation de nuisances plus importantes sur des zones nouvelles sur base notamment des adaptations de virage à plus basse altitude liées aux exigences de sécurité de Belgocontrol et à l'évolution du trafic de destination vers le Sud.

Avec Melchior Wathelet, nous avons dit que nous voulions trouver de nouvelles solutions consensuelles à court terme en vue de diminuer les nuisances des nouvelles zones concernées sans pour autant revenir à la situation antérieure pour l'Oostrand et, à moyen

terme, de trouver des solutions structurelles collectives ambitieuses pour la négociation du nouveau gouvernement fédéral.

1. Nous vous confirmons donc que, comme promis, Melchior Wathelet dépose ce jour une note pour le Conseil des Ministres de la semaine prochaine avec trois demandes concrètes et propositions à court terme :

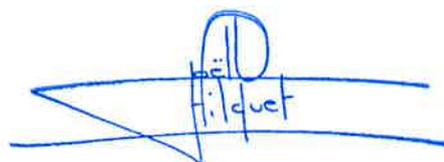
- l'adoption de la législation relative à l'organe de contrôle interne chargé du respect des routes assorti de sanctions via l'adaptation du projet de loi sur les procédures aériennes ;
- l'allongement du dispositif de la nuit sur la tranche horaire de 22h à 7h au lieu de 23h à 6h, ce qui est susceptible d'améliorer largement la situation des personnes survolées ;
- l'adaptation rapide de certaines routes pour alléger les nuisances sur la zone Meiser, Schuman, Etterbeek, Watermael-Boitsfort, Auderghem et celle du canal en proposant notamment de transférer les vols respectivement de la route SOPOK (première zone) et YANKEE (canal) vers la route ZOULOU existante mais non utilisée - certes non prévue par les accords - qui a l'avantage de contourner Bruxelles sur la gauche au large du ring en se dirigeant ensuite vers le Sud, cette route survole des zones non densément peuplées.

Nous espérons que nous pourrions obtenir des avancées sur ces différents points et que les autres partis francophones nous soutiendront sans être comme certains obsédés par de pures stratégies électoralistes hélas mensongères et agressives.

2. Par ailleurs, comme promis aussi, le groupe de travail avec toutes les associations de riverains se constitue dès ce jeudi. Après des rencontres individuelles avec chaque association de riverains, le président du SPF Mobilité, Laurent Ledoux, reçoit en effet aujourd'hui toutes les associations afin de préparer ensemble l'agenda, les thèmes et la méthode de travail. Le but de ce groupe sera ambitieux : faire préparer, durant ces prochaines semaines, de manière intensive et consensuelle, les pistes structurelles de solutions d'avenir en vue de la négociation des prochains accords de gouvernement (ex. allongements de pistes, nouvelles répartitions vers des zones non densément peuplées hors de Bruxelles, suppression des vols de nuit - au-delà de leur grande diminution -, déplacement des vols cargos vers Liège et des vols low cost et charters vers Charleroi, nouvelles normes de bruit, sonomètres, etc.). Dès après le 25 mai 2014 et en vue des négociations gouvernementales, les Bourgmestres et les autorités régionales pourraient y être associés pour présenter ensemble, sans les divisions actuelles, une stratégie forte et unifiée comme condition de gouvernement.

Ce dossier collectif, porté dès le début par tous les partis francophones de la majorité, doit être géré de manière volontariste dans l'unité, la fermeté et la sérénité et ne doit plus être pris en otage de stratégies électoralistes fébriles et amnésiques. Ce n'est que dans l'unité et le dépôt ensemble de propositions concrètes que l'on respectera les citoyens et que l'on solutionnera une situation difficile et complexe qui mérite mieux que l'instrumentalisation actuelle. Il est donc grand temps de quitter le « bac à sable » des fausses disputes publiques et d'avancer. C'est en tout cas le sens de nos actions et propositions.

En restant à votre entière disposition, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma parfaite considération.



Joëlle MILQUET